

FICHE n°2

**Construire une citoyenneté européenne
par l'interculturel**

Les différents volets du projet *Kinema* / « Paroles en images » visent entre autres à ouvrir les élèves à une autre culture au travers de l'analyse de films ou la réalisation d'une production filmique. **Ce projet doit inciter les élèves à se tourner vers l'extérieur, vers les autres, dans une langue étrangère qu'ils ont en partage (l'allemand, le français ou l'anglais).** L'objectif est donc de s'exercer à la tolérance et à l'écoute de l'autre à travers des travaux réalisés en commun par des groupes binationaux ou trinationaux.

7 interviews

Ces échanges entre jeunes Français, Allemands (et Polonais dans le cas du dispositif « Kinema triangulaire ») peuvent donner du sens à une citoyenneté européenne qu'ils auront à exercer lors des élections au Parlement de Strasbourg. **Apprendre à aborder des problèmes qui se posent à leur génération, à leurs parents, d'un point de vue qui ne soit pas seulement national, à confronter des approches qui peuvent être différentes selon la culture, est un enjeu essentiel.** Cela est encore plus vrai avec les étudiants polonais qui apportent un vécu historique différent de celui des pays situés à l'Ouest de l'ex-rideau de fer.

Enjeux

L'étude de films traitant des problèmes de société, avec un point de vue français ou allemand, peut montrer que nous sommes confrontés à des problèmes communs qui nécessitent des solutions transnationales (lois européennes). Le film *La Graine et le Mulet* d'Abdellatif Kechiche, par exemple, aborde la question de l'intégration des populations issues de l'immigration qui se pose en France comme en Allemagne. Le film *Grigris*, du réalisateur tchadien Mahamat Saleh Haroun, incite à s'intéresser à la relation des futurs Européens avec la frontière méditerranéenne, et notamment à la question de l'aide au développement ou de l'ouverture migratoire. Il aide à prendre conscience des enjeux des rapports Nord/Sud et des possibilités pour des citoyens européens de s'y impliquer, par exemple, à travers des

L'ensemble des phases du projet permet de travailler à la construction d'une citoyenneté par l'interculturel :

- **Le Jury « Jeune Public » à Brunswick en novembre** - Lors du Festival international du cinéma de Brunswick, les élèves allemands et français visionnent six films et les commentent afin de déterminer auquel reviendra la récompense du Jury Jeune Public. Lors de ce travail, ils sont accompagnés par des adultes qui les aident à enrichir leur analyse des films visionnés.

- **Les échanges écrits sur les projets de communication** à l'aide de la plateforme e-twinning - Fin décembre / début janvier a lieu une phase particulière du projet *Kinema*. Après avoir visionné un film allemand et un film français, les élèves les analysent avec l'aide de leur professeur. Ensuite, ils s'inscrivent sur une plate-forme (e-twinning) afin de correspondre avec leurs partenaires. Des thèmes de réflexion sur les deux films sont choisis par les binômes qui échangent chacun en langue étrangère.

- **La rencontre à l'Hôtel de Région avec un des professionnels du tournage du film** - En 2014, les élèves français ont rencontré la chef décoratrice du film allemand *Im Schatten* du réalisateur germano-turc Thomas Arslan et ont ainsi pu poser des questions concrètes sur les conditions de tournage du film et mieux connaître un métier du cinéma.

- **La rencontre en tiers-lieu** - Celle-ci dure quatre jours pendant lesquels des groupes de quatre élèves français, allemands et polonais choisis dans les classes participant au dispositif se rencontrent pour réaliser un travail filmique ou d'expression orale (organiser un débat télévisé, imaginer les monologues intérieurs des personnages d'une scène de film, etc.).

La rencontre du Jury « Jeune Public » entre trois jeunes Allemands et trois jeunes Français a peut-être d'abord permis de constater les **similitudes entre les deux pays**. L'Allemagne et la France sont deux pays voisins avec une langue différente, mais **aucun des participants n'a eu de « choc culturel »**. De plus, le travail commun sur les films permet à chacun de constater qu'il est possible de communiquer et de travailler ensemble, même si l'on ne maîtrise pas parfaitement la langue de l'autre :



partie 3



partie 6

Les membres du Jury soulignent aussi **l'intérêt des différences culturelles**. Les Allemands avaient hâte de savoir ce que les Français pensaient des films sélectionnés et d'avoir un dialogue interculturel à ce sujet. **Chacun se réjouissait de pouvoir discuter des films et les voir éventuellement sous un angle qui leur avait échappé**. Les films sont l'expression d'une certaine identité nationale qui suscite l'intérêt des spectateurs, en particulier des spectateurs étrangers. Cette rencontre permet donc à de jeunes étrangers de s'intéresser aux autres, d'essayer de mieux les comprendre et de dépasser d'éventuels préjugés qu'ils pourraient avoir :



partie 2 jury jeunes – regards croisés

Être membre d'un jury, c'est aussi accepter les responsabilités inhérentes à la tâche, c'est donc devenir acteur et **proposer sa propre lecture de faits de société** montrés dans les films. C'est une démarche qui vise à **l'autonomie du point de vue** et à la **prise en charge d'un rôle de citoyen**.



partie 2 travail - échanges jury

La difficulté la plus marquée pour les élèves est certainement l'expression en langue étrangère, en particulier lors de la rencontre avec le professionnel de l'équipe du film. C'est pourquoi les questions sont préparées en cours et sont ensuite rassemblées sur une liste commune à tous les participants. De même, les discussions lors du Festival du Cinéma pour attribuer le Prix « Jeune Public » sont un exercice exigeant pour les élèves français qui ne sont pas toujours habitués à donner leur avis et à argumenter. **Les entraîner à exprimer leur opinion sur un film ou à confronter leur point de vue avec celui de leurs camarades avant le départ pour Brunswick permet aux élèves français d'appréhender ce moment avec plus de facilité.**

L'intérêt du tiers-lieu a été démultiplié par la découverte d'une troisième culture, polonaise, avec un vécu et un héritage différent des sociétés issues d'Europe de l'Ouest, aussi parce que **le regard porté par des jeunes de l'Est sur la culture des Français et des Allemands a pu être éclairant pour nos élèves :**



interviews 7

À cela s'ajoute la pertinence de l'étude de films reflétant les problèmes d'une autre société, avec un langage cinématographique, mais aussi **des cadres, des repères sociaux différents des nôtres**. D'autre part, des approches, des ressentis différents sur un film commun ont pu être constatés, avec la découverte de sociétés extra-européennes francophones (étude du film tchadien *Grigris*), pour des Allemands dont le passé colonial est beaucoup moins prégnant. Inversement, des thématiques communes ont émergé (droits des femmes, amour, délinquance) qui ont montré que des élèves de pays différents pouvaient partager des préoccupations identiques, tant dans leur approche des films, que dans la mise au point de scénarii à partir de cette étude.

Les bénéfices de la participation des élèves aux différents volets du projet *Kinema* / « Paroles en images » sont multiples. **En travaillant avec leurs camarades, les élèves gagnent en maturité.** Ils se posent davantage de questions sur ce qu'ils veulent exprimer et sur la présentation de leur travail à leurs pairs : ceci est particulièrement sensible dans le soin apporté au contenu. **Ils gagnent aussi en autonomie et se sentent responsabilisés.** Ainsi, le professeur n'intervient que de façon ponctuelle, à la demande des élèves. Ces derniers ont alors une autre relation à leur professeur, ce qui est un **atout pour le climat de la classe** :



interviews 7

De plus, il arrive que de véritables liens se créent entre les participants à travers les réseaux sociaux et autres moyens de communication. Les élèves peuvent alors dépasser le cadre du projet et décider de rencontrer par eux-mêmes leurs camarades allemands ou polonais. **Ils deviennent les propres acteurs de leur mobilité, ce qui est important pour la constitution d'une identité et d'une citoyenneté européennes.**

Le travail en commun est l'occasion de découvrir une société différente à travers son cinéma et les problèmes spécifiques qu'il peut soulever. À cet égard, les échanges qui transcendent les anciennes frontières entre Europe de l'Ouest et de l'Est sont particulièrement riches :



partie 1

Transferts

Travailler avec des partenaires étrangers est très motivant pour le professeur et ses élèves. Afin que les échanges soient les plus riches possible, il est nécessaire d'avoir un ou des projets de communication. Ce sont eux qui vont donner un cadre aux échanges et permettre à chacun de s'exprimer et de défendre son point de vue. **En communiquant avec des personnes qu'ils connaissent peu, les élèves veillent aussi à respecter les opinions de leurs partenaires.** Il est aussi important de définir une période d'échange, sinon le projet risque de s'essouffler.

Pour **encourager les élèves dans leur entreprise**, il est indispensable d'emmener régulièrement la classe en salle informatique. Les élèves ne peuvent gérer leur projet uniquement à la maison. Ils ont besoin de travailler à certains moments ensemble pour s'aider les uns les autres.

Dans le cadre de la construction de la citoyenneté, il est souhaitable d'organiser une rencontre des participants, même avec un nombre réduit d'élèves comme c'est le cas pour la rencontre en tiers-lieu où seulement quatre élèves accompagnés de leur professeur se retrouvent et travaillent ensemble. Il en est de même pour **les élèves du Jury « Jeune Public » qui se sentent ambassadeurs de leur pays et sont conscients des responsabilités qui leur incombent :**

**25248728 / partie 6 0 mn 18 à 0 mn 45
et 1 mn 45 à 2 mn 00**

Un projet tel que le projet Kinema élargit le cadre de travail de la classe. L'élève ne travaille pas seulement pour lui, mais aussi pour les autres et par rapport aux autres, ce qui crée naturellement **une nouvelle dynamique de classe.**

Concepteurs

Jean-Michel Hannequart,
Michèle Jerram,
et Patrick Richer
Lycée François 1^{er}, Le Havre.

Mars 2015